

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL

Article 1^{er} : Le tournoi est autorisé sous le numéro ?????? . Au gymnase de Crégy les Meaux, rue des Carrages, le 19 et 20 novembre 2022.

Article 02 : Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad, Le règlement général des compétitions, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement particulier de la compétition, ci-après.

Article 03 : Le Juge-arbitre du tournoi sera **GILLES DOSSETTO**. Il est désigné par le comité d'organisation. Ses décisions seront sans appel. Le Juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point de ce règlement.

Article 04 : Tout participant doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence compétition, et muni d'une pièce d'identité.

Article 04 : Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ou de séparer les séries en cas d'influence.

Article 06 : Le tournoi est ouvert aux minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans pour les séries P/D9, D8/D7, R6/R5.

Le tournoi n'est pas autorisé aux poussins et aux benjamins.

Le surclassement est autorisé si et seulement si au moins un des deux joueurs a le classement du tableau souhaité.

ATTENTION : le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

Article 07 : Le tournoi sera composé de 3 tableaux dans toutes les séries. L'organisation se réserve le droit de fermer un tableau si le nombre de participant dans celui-ci est insuffisant. Tous les premiers tours de tableaux se dérouleront en poules sous réserve d'un nombre de compétiteurs suffisant.

Article 08 : Le comité d'organisation se réserve le droit de changer le mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries. Comme par exemple : en les regroupant dans la série supérieure (en accord avec les joueurs).

Article 09 : Les joueurs peuvent s'inscrire dans un ou deux tableaux. Un joueur classé dans des séries différentes jouera dans les tableaux correspondant à son classement.

Article 10 : Les inscriptions se feront uniquement via badnet. Aucune inscription ne sera prise par mail ou téléphone.

La date limite d'inscription est le 22 octobre 2022, les classements seront arrêtés à cette date. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. La date du tirage est fixée le 05 novembre 2022, Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points. Après cette date tout forfait devra être justifié dans les délais auprès de la LIFB et l'organisateur.

Article 11 : Le montant des droits d'engagement est 16 € pour 1 tableau et 21 € pour 2 tableaux. Ces frais incluent la participation fédérale de 2€ due pour chaque inscrit. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort sauf pour un forfait justifié.

Article 12 : Les volants sont à la charge des joueurs à part égale. En cas de désaccord sur le type de volants, le volant officiel du tournoi pour les tableaux D, R et P est le **YONEX AS20** vente durant toute la compétition, et à la charge des joueurs. Les volants pour le tableau NC : volants MAVIS en plastique, mais si les 2 joueurs NC veulent jouer en plumes, ils le peuvent.

Article 13 : Les matchs seront effectués en auto-arbitrage cependant, en cas de problème, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, celui-ci pourra désigner si possible un arbitre (ou faisant office).

Article 14 : Le temps de repos entre deux matches sera d'au moins 20 minutes. Le temps de repos entre chaque set sera de deux minutes.

Article 15 : A l'appel de leur match, les joueurs disposent de cinq minutes, pour rejoindre le terrain, muni de leur nécessaire pour jouer, s'hydrater, s'alimenter au besoin, et commencer leur match.

Article 16 : Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain autre que l'infrastructure sera comptée faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.

Article 17 : Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non participation.

Article 18 : Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre uniquement indicatif. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.

Article 19 : Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'engagement non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier ou par mail.

Article 20 : Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.

Article 21 : Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juge arbitres, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par juge arbitre.

Article 22 : Seul le responsable du club, le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.

Article 23 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

Article 24 : Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Article 25 : Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins l'un des deux avant les tirages au sort.

Juge-arbitre : Gilles Dossetto

Volant officiel : YONEX AS20


OK le 16/08/22